

Réunion du groupe de travail MAEE-ONG

du 29 septembre 2017

Procès-verbal

Liste des participants

Pour le Ministère des Affaires étrangères et européennes :

- Manuel Tonnar
- Alain Weber
- Sarah Anjo
- Lynn Hansel

Pour les ONG :

- Christopher Lilyblad (Cercle)
- Armand Drews (Cercle)
- François-Xavier Dupret (Cercle)
- Marianne Kraus (Cercle)
- Michael Feit (Caritas)
- Christian Huvelle (CR)
- Stephanie Wies (CIL)
- Richard Graff (ASTM)
- Agnès Sabattini (SOS Sahel)
- Franziska Scheppach(Cercle)

Ordre du jour

1) Approbation de l'ordre du jour

2) Les Assises de la Coopération luxembourgeoise 2017

Le ministère et le Cercle font le point sur les Assises de la Coopération. Le ministère informe avoir reçu des échos positifs de la part des participants et des invités aux Assises, notamment sur l'approche « partenariats ». Le ministère se dit ouvert à toute suggestion pour l'organisation de la prochaine édition des Assises (choix des locaux, nombre de panélistes, etc...) et il considère également que la durée d'une journée et demie dédiées aux Assises est meilleure. Le Cercle indique apprécier l'esprit d'ouverture et l'approche du travail en partenariat. C'est sous cette forme qu'il souhaite poursuivre la collaboration. Il précise également qu'un espace plus grand aurait été approprié, les ONG ayant dû limiter le nombre de leurs représentants à deux personnes. Deux autres points que le Cercle souhaiterait soumettre à la considération du ministère sont la réintroduction d'un atelier de travail interactif, en marge des Assises, ainsi que la communication des thèmes des tables rondes vers le milieu de l'année.

3) Revue par les pairs de l'OCDE

Les documents n'ont pas encore été publiés. Le ministère révèle que la réunion à Paris s'est bien passée, le Luxembourg ayant reçu les félicitations de bon nombre d'autres pays membres. Toutefois, le texte initialement présenté par le secrétariat du CAD ne reflétait pas l'aspect positif des conclusions retenues et les négociations sur le texte final des conclusions étaient difficiles. Le secrétariat du CAD a par ailleurs proposé la possibilité d'une présentation des principales conclusions à Luxembourg.

Le Cercle a apprécié l'opportunité de participer, en tant que représentant de la société civile, dans le cadre de la revue par les pairs. Il est d'accord pour affirmer que l'évaluation du CAD a été généralement positive, même s'il existe encore quelques chantiers à adresser et des recommandations à mettre en œuvre. Pour les aspects qui concernent les ONG, le Cercle entend travailler étroitement avec celles-ci et le MAEE afin d'adresser les recommandations.

4) Appels à proposition 2017-2

a) Entre le 1er juillet 2017 et le 31 août 2017, le ministère a reçu 17 demandes de cofinancement émanant de 16 ONG différentes. Un dossier a dû être écarté du fait qu'il ne remplissait pas les critères d'éligibilité. Un autre a été retiré par l'ONG qui avait soumis le dossier.

La phase de sélection est en cours et permettra l'analyse détaillée des projets ayant passé la première étape par quatre agents de la Direction, selon des critères d'appréciation retenus d'un commun accord avec le Cercle. Chaque projet se verra attribuer des notes par les quatre lecteurs et la moyenne sera retenue pour établir un classement. Le budget prévu est également pris en

compte pour déterminer le nombre projets à retenir. A priori, le budget prévu permettra de financer les demandes introduites.

b) Le ministère informe également avoir reçu 14 demandes d'accords-cadres en sensibilisation et éducation au développement pour la période 2018-2020. Une première analyse des demandes a cependant révélé que le total des subsides demandés excédait de loin les disponibilités budgétaires prévisionnelles de la ligne budgétaire concernée (certaines augmentations atteignant 200% à 300%). Afin de garantir une répartition équitable des fonds mis à disposition des ONGD en matière de sensibilisation et d'éducation au développement, le ministère a été contraint de limiter la croissance budgétaire des accords-cadres 2018-2020 à un maximum de 15 % par rapport aux précédents accords-cadres 2015-2017. Sept ONGD ont ainsi été invitées à revoir leur demande de subside à la baisse pour le 31 août 2017. Les 14 demandes font actuellement l'objet d'un examen approfondi. Les conventions entre le ministère et les ONGD ne pourront être signées qu'après l'entrée en vigueur de la loi budgétaire 2018.

5) Taux de cofinancement

Le Cercle souhaite savoir où en est la procédure liée au changement des taux de cofinancement. Le ministère informe que l'adoption du projet de loi a été un peu plus compliqué que prévu, notamment au vu de deux avis contenant deux oppositions formelles différentes de la part du Conseil d'Etat. Toutes les remarques du Conseil d'Etat ayant désormais été prises en compte, le projet de loi sera resoumis à la Chambre pour adoption.

Le ministère part du principe que la loi entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et précise donc que tous les accords-cadres seront calculés et prévus sur base des nouveaux taux.

6) Divers

- les marqueurs horizontaux :

Le ministère informe le groupe de travail d'une nouvelle note explicative en matière de marqueurs horizontaux qu'il publiera prochainement sur son site internet (voir annexe).

- Enquête CONCORD sur le niveau d'investissement des gouvernements en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale entre 2011 et 2015.

Le ministère informe avoir reçu l'enquête CONCORD en date du 6 septembre 2017 par le biais du Cercle. Le délai pour l'introduction des réponses était fixé au 22 septembre 2017. Vu la quantité d'informations demandées et l'étendue de l'enquête qui porte sur les années 2011 à 2015, mais aussi 2016 et 2017, le ministère n'est pas en mesure de respecter l'échéance fixée par CONCORD. Une prolongation de délai a donc été demandée et le ministère demande également au Cercle de s'impliquer davantage dans ce genre de questionnaires qu'il soumet au ministère.

- **Prochaines dates du groupe de travail:**

17 novembre 2017 dans les locaux du ministère

8 décembre 2017 dans les locaux du Cercle des ONG